



## **Règlements et procédures générales au Salon FADOQ**

*Samedi 21 avril 2018 de 9H à 16H.*

**C'est un plaisir de vous compter parmi nos exposants pour la prochaine édition du salon. Au cours de la journée, les visiteurs auront l'opportunité de compléter leur passeport plaisirs et découvertes et ainsi s'informer sur les quatre sections du salon : voyage et loisir/ santé prévention et vie active/ saveurs, terroirs et artisans/ informations et ressources du milieu.**

### **Règlements des exposants :**

1. L'espace devra être payé avant l'ouverture du salon.
2. L'exposant doit mentionner ses besoins spéciaux en lien avec le kiosque avant l'événement.
3. Les exposants sont responsables de tous dommages causés à l'édifice.
4. Chaque exposant est responsable de leurs biens pendant le salon.
5. Chaque exposant doit posséder leur propre éclairage. De préférence :lampe halogène.
6. Chaque exposant doit stationner leurs véhicules derrière la salle, pour laisser l'espace de stationnement aux visiteurs.
7. L'heure d'arrivée pour l'installation sera à compter de 7 h. L'ouverture des portes du salon se fera à 9 h, votre kiosque doit donc être prêt pour 8 h 45. La fermeture du salon s'effectuera à 16 h. **Aucun démontage de kiosque ne sera toléré avant cette heure.**

### **Restriction :**

A- Aucun clou, vis ou punaise ainsi que collant adhésif ne peuvent être utilisés seulement la gomme bleue de papeterie est autorisée.

B- Aucune commande des restaurants extérieurs ne sera acceptée, nous offrons le service de repas lors de votre inscription au salon. Les boîtes à lunch personnelles sont aussi permises.

### **Autorisation :**

Gomme bleue sur la tapisserie, épingle droite sur les murs en tissus ou tapis

### **Accessoires fournis par Place 4213 :**

- A- Chaise, table, nappe, électricité, fond de kiosque rideau blanc sur pôle, 8 pieds de haut, internet sans-fil
- B- Une assurance couvre tous les biens par Place 4213 après les heures de fermeture.